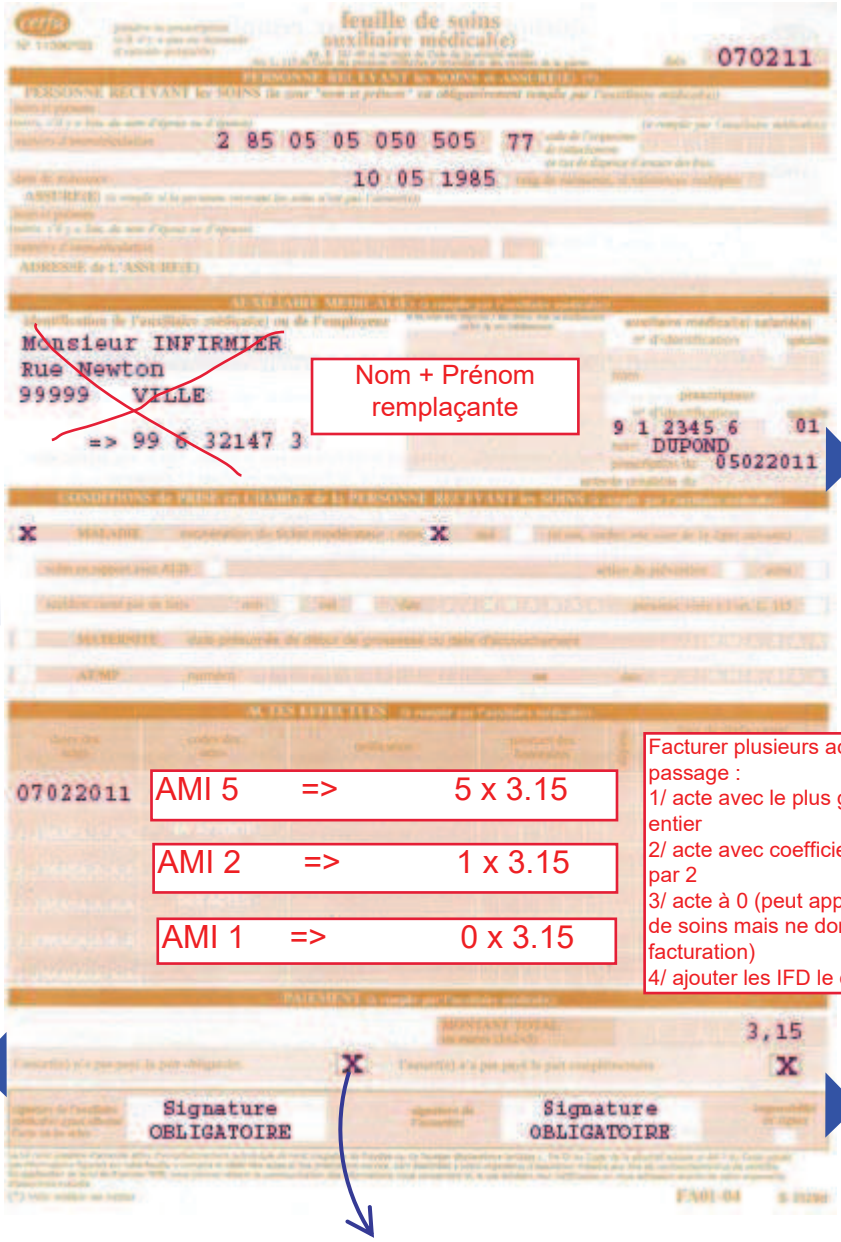
mémo feuilles de soins Infirmiers

recommandations pour le remplissage



Veiller à bien cocher les conditions de prise en charge de votre patient.

Les croix des cases à cocher doivent être dans la zone blanche prévue à cet effet.

L'identification du prescripteur doit impérativement être indiquée :

numéro de professionnel de santé + NOM

La date de prescription est également indispensable.

Facturer plusieurs actes sur 1 même passage :
1/ acte avec le plus gros coefficient en entier
2/ acte avec coefficient plus petit divisé par 2
3/ acte à 0 (peut apparaître sur la feuille de soins mais ne donne pas lieu à facturation)
4/ ajouter les IFD le cas échéant

- **Si l'assuré règle la facture,** aucune case n'est cochée.
- **Si dispense d'avance de frais,** cocher uniquement la case *"l'assuré n'a pas réglé la part obligatoire"*
- **Si l'assuré est bénéficiaire de la CMUC ou de l'AME et qu'il n'a pas réglé les soins,** cocher les 2 cases.
- **Si Tiers payant sur la part complémentaire, seule la case *"l'assuré n'a pas payé la part complé-mentaire"* doit être cochée.**

NOTA
Les cachets et la signature **ne doivent pas déborder de la case "signature du fournisseur"** et renseigner à tort la case **"part obligatoire".**

Si votre logiciel permet l'impression sur la feuille de soins veillez à bien paramétrer l'impression
Un dézonnage ("croix" imprimée hors de la case) peut engendrer des erreurs de destinataire de règlement

Si on facture 1 seul acte sur le passage et que ce dernier est coté jusqu'à
1.5 AMI
=> AJOUTER LA MAU + 1.35

PRECONISATIONS GENERALES :

- **police et taille des chiffres : ARIAL 12**
- **PAS de séparateur dans les dates**

L'Assurance Maladie DOUBS